



## **GREFFIER(ÈRE)-AUDIENCIER(ÈRE)**

**Ministère de la justice du Québec**

**Lieu de travail : Toutes les régions du Québec**

Cet appel vise actuellement à pourvoir une vingtaine d'emplois occasionnels dans les palais de justice de Montréal, St-Jérôme, Gatineau, St-Hyacinthe et Valleyfield et, à constituer un bassin de candidatures pour toutes les régions administratives du Québec.

### **PRINCIPALES FONCTIONS :**

Les attributions principales et habituelles du greffier-audencier consistent à s'assurer que les procédures préliminaires aux audiences des tribunaux judiciaires sont dûment remplies, à s'acquitter des procédures relevant de leur compétence et à dresser les procès-verbaux des audiences.

Il s'assure que les dossiers soumis à l'audience sont complets et conformes aux exigences de la législation; il assiste à l'audience des causes; il prend note des procédures faites devant le Tribunal; il note les présences; le genre d'arrestation; il fait la lecture de l'acte d'accusation; il fait prêter serment aux témoins et les taxe, s'il y a lieu; il numérote et dresse un inventaire de toutes les pièces produites lors de l'audience; il s'acquitte des procédures relevant de sa compétence; il rédige le procès-verbal des séances du tribunal; il avise le maître des rôles de la prochaine étape de la procédure afin d'assurer la continuité de la cause, de permettre la planification du rôle et l'assignation des témoins, s'il y a lieu.

### **PARTICULARITÉS RELIÉES À L'EMPLOI :**

Il s'agit d'un emploi occasionnel sur appel et pour lequel la semaine de travail varie selon les besoins du service.

### **CONDITIONS D'ADMISSION :**

Détenir un certificat d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à une 5e année du secondaire ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par une autorité compétente. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience de travail rémunéré ou non, incluant le temps consacré aux soins ou à l'éducation d'enfants à charge.

### **ET**

Posséder trois années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Une personne qui n'a pas les trois années d'expérience pertinentes requises peut également être admise, si elle possède deux années de scolarité pertinente supérieure à la scolarité minimale exigée dont les matières dominantes sont dans le domaine du droit.

Posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résidente ou de résident permanent. De plus, il faut avoir une connaissance du français appropriée aux fonctions.

**HABILITATION SÉCURITAIRE :** Une vérification des antécédents judiciaires est nécessaire pour occuper cet emploi. Des frais de service pourraient s'appliquer.

## **POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :**

Remplir le [Formulaire d'inscription](#) y inclure les informations et documents suivants:

- Numéro de l'appel de candidatures : 225-APQ
- une copie du diplôme OU du dernier relevé de notes OU de l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec (attestation d'équivalence).
- une copie de la preuve de citoyenneté canadienne ou du statut de résident permanent, s'il y a lieu.

## **Faire parvenir les documents requis par :**

Courrier électronique : [dotationdrh@justice.gouv.qc.ca](mailto:dotationdrh@justice.gouv.qc.ca)

ou

Télécopieur : 418 646-3899

## **Information générale :**

Mme Maryse Plourde Direction des ressources humaines

418 646-7656, poste 21491

514 393-2256, poste 21491

[http://www.carrieres.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/formulaire\\_inscription.pdf](http://www.carrieres.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/formulaire_inscription.pdf)